

Présentation de l'outil interactif OSAPi

Outil de déclinaison du SAGE Boulonnais dans les PLU(i)



Frédérique BARBET

SYMSAGEB



Réunion Animateurs SAGE du bassin Artois Picardie

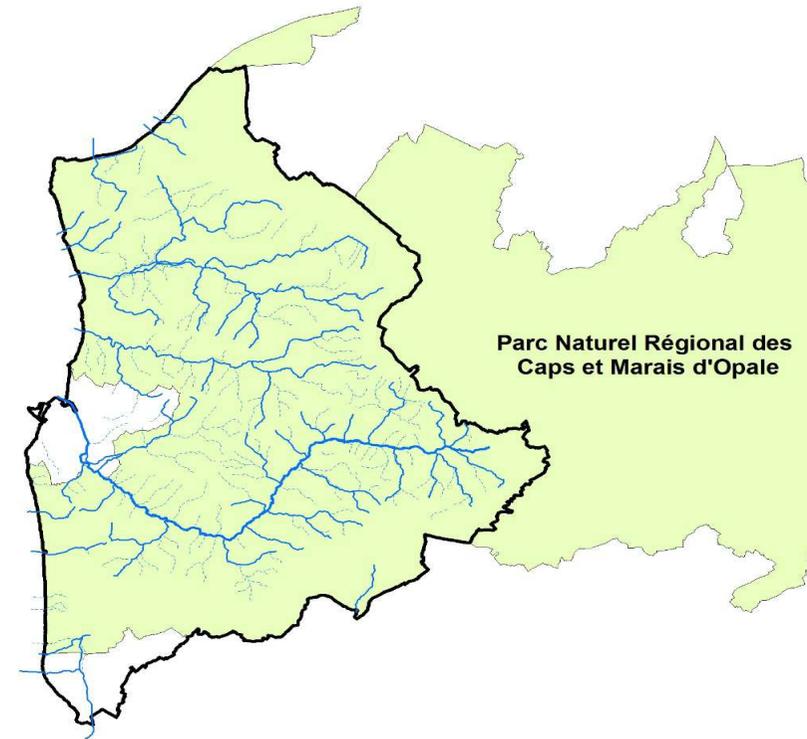
Lille, jeudi 08 janvier 2015

Localisation

SAGE du bassin côtier du Boulonnais



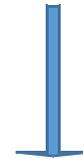
Géographie



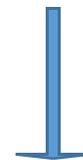
Origine de la démarche

2013

- Révision du SAGE du bassin côtier du Boulonnais
- Révision de la charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale
- Nombreux PLU intercommunaux prescrits ou en cours d'élaboration



Constat: difficulté pour la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SAGE du Boulonnais



Demande d'aide de la part des collectivités pour mieux comprendre et appréhender la compatibilité des PLU(i) avec le SA

Etapes de la démarche

Constitution d'un groupe de travail (GT):

1. les collectivités en charge de l'urbanisme, les agences d'urbanisme, les services de l'Etat (DDTM 62, DREAL Nord-Pas de Calais et l'Eau Artois Picardie), le PNR Caps et Marais d'Opale et la CLE du Boulonnais
2. Sélection des mesures du SAGE concernant directement ou indirectement les documents d'urbanisme
3. Travail et réflexion en GT pour une déclinaison claire et optimale des mesures du SAGE dans les différentes pièces des PLU(i)

Etapes de la démarche

1. Création et développement d'un outil interactif disponible sur le site web du Symsageb sans login, ni problème de compatibilité de logiciels : <http://symsageb.agglo-boulonnais.fr/osa>

Bilan : démarche de 1,5 an:

16 réunions en GT et en comité restreint pour faire des propositions, les valider, les articuler entre elles

2. 200 heures de travail d'élaboration du site web réparties sur 3 personnes

Comment ça marche?



The screenshot shows a web browser window displaying the website symsageb.agglo-boulonnais.fr/osapi. The page features a header with a navigation menu and a search bar. The main content area is titled "Accueil OSAPi" and includes a sub-header "Date de la dernière modification: 20 juin 2014". Below this is a horizontal menu with options: "Accueil OSAPi", "Démarrage de l'outil", "FAQ", "Contacts", and "Liens". The "Présentation de la démarche" section contains a paragraph and a bulleted list of objectives.

Accueil OSAPi | Symsageb

symsageb.agglo-boulonnais.fr/osapi

SYndicat Mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Boulonnais

Accueil Le symsageb Le SAGE du Boulonnais La CLE du Boulonnais La prévention des inondations

L'entretien et restauration des cours d'eau La qualité des eaux Marchés publics Le GDON Accueil OSAPi

Accueil > Accueil OSAPi

Recherche

Accueil OSAPi

Date de la dernière modification: 20 juin 2014

Accueil OSAPi Démarrage de l'outil FAQ Contacts Liens

Présentation de la démarche

Dans le cadre de la révision du SAGE du Bassin Côtier du Boulonnais, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la CLE du Boulonnais ont lancé en novembre 2012 une démarche conjointe, avec pour objectifs :

- Améliorer la prise en compte des enjeux de l'eau dans les PLU(i),
- Créer un outil d'aide aux collectivités pour faciliter la déclinaison des mesures du SAGE du Boulonnais dans les PLU(i).



The bottom of the screenshot shows a Windows taskbar with icons for various applications and the system clock displaying 15:29 on 25/06/2014.

Sur le site du Symsageb (<http://symsageb.agglo-boulonnais.fr>) sur l'onglet OSAPi dans le menu bandeau, puis sur le logo d'OSAPi pour lancer l'outil



Comment ça marche?

The screenshot shows a web browser window displaying the website symsageb.agglo-boulonnais.fr/osapi/demarrage-outil-entrees-multiples. The page title is "Démarrage de l'outil". The navigation bar includes links for "Accueil", "Le symsageb", "Le SAGE du Boulonnais", "La CLE du Boulonnais", "La prévention des inondations", "L'entretien et restauration des cours d'eau", "La qualité des eaux", "Marchés publics", "Le GDON", and "Accueil OSAPI". The breadcrumb trail shows "Accueil > Accueil OSAPI > Démarrage de l'outil". The main content area features two circular buttons: an orange button labeled "SAGE" with a downward arrow pointing to "PLU", and a green button labeled "PLU" with a downward arrow pointing to "SAGE". The footer contains copyright information for 2011 SYMSAGEB, contact details for the Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais, and a "Proudly powered by WordPress" logo.

Bandeau de navigation

Vous disposez d'une double clé d'entrée qui vous permet de naviguer du SAGE vers le PLU(i) ou du PLU(i) vers le SAGE

Comment ça marche?

The screenshot shows the website 'Du SAGE vers le PLU(i)' with a navigation menu and a table of measurements. The table is titled 'TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MESURES DU SAGE INTÉRESSANT L'URBANISME' and lists various themes and sub-themes with their corresponding measurement numbers.

Thème	Sous-thème	N°
Elaboration		M192
Milieux Naturels	Mares	M110
	Massifs dunaires	M98
	Trame verte et bleue	M67
	Zones Humides	M113 M114
Qualité de l'eau	Eaux pluviales	M191 M195
	Traitement des eaux	M177
	Zonage d'assainissement	M10 M11
	Ressource en eau	Périmètre de protection des captages

CLE D'ENTREE SAGE VERS PLU(i)

Cliquez sur la mesure recherchée

The screenshot shows the content of a specific measurement, 'MESURE 113'. It includes a navigation menu, a title, and a description of the measurement. The measurement is related to the identification of wetlands in the SAGE.

Rapport de présentation PADD Règlement OAP Annexes

Identifier les enjeux de la Trame Verte et Bleue locale, les corridors écologiques et les cœurs de nature.

MESURE 113 : Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et Cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant notamment sur la carte des zones à dominante humide du SDAGE Artois Picardie (carte 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans les SAGE. Article 6 du règlement du SAGE Boulonnais 2013 [28.33 kB]

Rapport de présentation PADD Règlement OAP Annexes

Identifier les ZDH du SDAGE et les ZH à Enjeux (ZHE) du SAGE telles que localisées dans ces documents

Rappeler la définition, les intérêts des zones humides et les prescriptions du PLU pour les préserver : ne pas détruire, etc.

Possibilité de :

Réaliser un inventaire détaillé des zones humides : celles du SAGE retenues, non retenues argumentées et ajoutées à l'inventaire.

MESURE 114 : L'ensemble des documents d'urbanisme prévoit les conditions nécessaires pour préserver les zones humides de toute extension de l'urbanisation qui entraînerait leur dégradation. Article 6 du règlement du SAGE Boulonnais 2013 [28.33 kB]

Rapport de présentation PADD Règlement OAP Annexes

Comment ça marche?

The screenshot shows a web browser window with the URL `symsageb.agglo-boulonnais.fr/osapi/demarrage-outil-entrees-multiples/du-plui-vers-le-sage`. The page title is "Du PLU(i) vers le SAGE" with a modification date of "19 juin 2014". The navigation menu includes "Accueil", "Le symsageb", "Le SAGE du Boulonnais", "La CLE du Boulonnais", "La prévention des inondations", "L'entretien et restauration des cours d'eau", "La qualité des eaux", "Marchés publics", "Le GDON", and "Accueil OSAPI". A search bar is located at the top right. Below the navigation, there are buttons for "Accueil OSAPI", "Démarrage de l'outil", "FAQ", "Contacts", and "Liens". The main content area starts with the text: "Le PLU(i) est régi par les dispositions du code de l'urbanisme (essentiellement L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants). Il est constitué des pièces suivantes:" followed by a list of items: "Le rapport de présentation", "Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)", "Le règlement", "Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP)", and "Les annexes". Below this, it states: "Chacun de ces éléments peut comprendre un ou plusieurs documents graphiques. Ces pièces doivent être cohérentes les unes par rapport aux autres, en particulier avec le PADD." and "NB: Le programme d'orientations et d'actions n'est pas développé dans l'outil car il concerne la politique de l'habitat ou des transports et des déplacements." A "Retour vers démarche" link is at the bottom right. The section "Le rapport de présentation" is introduced with the text: "D'après l'article L123-1-2 du code de l'urbanisme, le rapport de présentation comporte:".

CLE D'ENTREE PLU(i) vers SAGE

Cliquez sur la pièce de PLU(i) recherchée

The screenshot shows the "Le PADD" section of the website. It starts with the text: "D'après l'article L. 123-1-3 du code de l'urbanisme, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables comporte:" followed by a list of items: "Synthèse du diagnostic et des enjeux du territoire", "Orientations politiques d'aménagement retenues par la collectivité (aménagement, équipement, urbanisme, espaces naturels, agricoles et forestiers, et préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques, transports et déplacements, développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs).", and "Objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain." Below this, it states: "Pour décliner les mesures du SAGE dans le PLU(i), le PADD pourra :" followed by two buttons: "Inscrire des principes d'aménagement qualitatif" and "Protéger les éléments identifiés". A list of measures follows: " limiter l'imperméabilisation des sols pour limiter le ruissellement (M192 et M204)", "Préconiser l'utilisation de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (M192 et M195)", "Prendre en compte le sous-bassin versant en amont de projet d'aménagement (M191)", "Être cohérent entre l'apport supplémentaire de population et la capacité d'assainissement (M177)", "Maîtriser la pollution domestique, gérer les eaux usées et de ruissellement (M10 et M11)", "Intégrer les enjeux de l'eau avec l'exploitation des carrières (M244)", "Interdire l'apport de matériaux toxiques dans les carrières (M239)", and " limiter les risques microbiologiques en zone littorale (M168 et M169)".

Comment ça marche?

The screenshot shows a web browser window with the URL `symsageb.agglo-boulonnais.fr/osapi/foire-aux-questions-faq`. The page title is "Foire aux questions - FAQ" and it was last modified on June 5, 2014. A navigation bar includes links for "Accueil OSAPI", "Démarrage de l'outil", "FAQ", "Contacts", and "Liens". The "FAQ" link is highlighted in orange. Below the navigation bar, there is a text block explaining that users can ask questions via a contact form. A list of questions is displayed, with "Qu'est-ce qu'OSAPI ?" selected and expanded. The text for this question reads: "OSAPI (Outil de déclinaison du SAGE Boulonnais dans les PLU(i)) est un outil interactif issu du groupe de travail réunissant les services de l'Etat, les collectivités, les agences d'urbanisme, le PNRMO et la CLE du Boulonnais. Il a pour objectifs de : - Améliorer la prise en compte des enjeux de l'eau au travers des SAGE dans les documents d'urbanisme - Faciliter la déclinaison du SAGE dans les PLU(i)." Other questions in the list include "Qui peut utiliser OSAPI ?", "Comment utiliser OSAPI ?", "A quelle fréquence OSAPI est-il actualisé ?", "Comment contacter l'administrateur d'OSAPI ?", "Où télécharger le SAGE du Boulonnais ?", "Qu'est-ce que le SAGE ?", "Qu'est-ce que la CLE ?", "Qu'est-ce que le SDAGE ?", and "Ma commune est-elle concernée par le SDAGE Artois Picardie ?".

Vous pouvez poser une question en remplissant un formulaire Aux Questions (FAQ). Le formulaire est traité en direct par la commission et alimentera le FAQ.

This screenshot shows the same website but with the contact form expanded. The form is titled "Vous avez une question ?" and contains the following fields: "Votre nom" (with a text input field), "Votre email" (with a text input field), and "Votre message" (with a larger text area). An "Envoyer" button is located at the bottom of the form. The page footer includes copyright information for SYMSAGED (2011) and the Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais, along with the address "RUE DE FÉLIX - 62 360 SAINT-LEONARD" and the phone number "TEL : 03 91 90 33 20".

Comment ça marche?

Page Contacts

Accueil > OSAPI > Contacts

 Recherche

Contacts

Date de la dernière modification: 24 juillet 2014

Accueil OSAPI	Démarrage de l'outil	FAQ	Contacts	Liens
---------------	----------------------	-----	----------	-------



Frédérique Barbet
Chargée de mission SAGE Boulonnais
SYMSAGEB
Rue de l'église
62360 SAINT LEONARD
03 91 90 33 20
symsageb.barbet@orange.fr



Perrine Morin
Chargée de mission Aménagement du territoire
PNR Caps et Marais d'Opale
Maison du Marais
36 avenue du Maréchal Joffre
62500 Saint Martin au Laert
03 21 87 90 90
pmorin@parc-opale.fr

Page Liens utiles

Accueil > Accueil OSAPI > Liens utiles

Accueil Le symsageb Le SAGE du Boulonnais La CLE du Boulonnais La prévention des inondations
L'entretien et restauration des cours d'eau La qualité des eaux Marchés publics Le GDON Accueil OSAPI

Accueil > Accueil OSAPI > Liens utiles

Liens utiles

Date de la dernière modification: 5 ju

Accueil OSAPI	Démarrage de l'outil	FAQ	Contacts	Liens
---------------	----------------------	-----	----------	-------

- Site du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale : <http://www.parc-opale.fr/>
- Site de l'Agence de l'Eau Artois Picardie : <http://www.eau-artois-picardie.fr/>
- Site du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>
- Site de Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr>
- Site de la DREAL Nord Pas de Calais : <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/>
- Site de la DDTM du Pas de Calais : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/>
- Site de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais : <http://www.agglo-boulonnais.fr/>
- Site de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps : <http://www.terredes2caps.fr/>
- Site de la Communauté de Communes des 3 Pays : <http://www.trois-pays.fr/>
- Site de la Communauté de Communes de Mer et Terres d'Opale : <http://www.mer-terres-opale.fr/>
- Site de la Communauté de Communes de Desvres Samer : <http://www.cc-desvressamer.fr/>
- Site de la Communauté de Communes Sud Ouest Calaisais : <http://www.ccsoc.fr/>

Avantages

/

Inconvénients

- Format web évite les problèmes de compatibilité de logiciels
- Mise à jour simple et facile
- En quelques clics, on obtient l'information
- Mise à disposition d'une « hotline » par le biais d'un formulaire à renseigner
- Démarche et outil reproductibles

Absence de passerelle entre la législation de l'eau et celle de l'urbanisme = fr
compatibilité

Nécessité d'une veille juridique pour la mise à jour régulière de l'outil

Gestion du Forum Aux Questions

Recommandations

Impliquer les collectivités: la démarche est aussi importante que l'outil qui en résulte

Partager la démarche avec différentes structures pour enrichir la réflexion

Distinguer ce qui relève de l'instruction Police de l'Eau et ce qui relève de l'instruction de l'urbanisme

Trouver la bonne formulation qui permette de « mettre de l'environnement dans l'urbanisme » et vice versa

Faire valider les propositions par les services de l'Etat pour une sécurité juridique de l'outil

A vous de jouer !